

Rapport d'activité 2021-2025 du SNEP-FSU 56

2021-2025 : Un bilan de l'activité déployée par le SNEP-FSU Morbihan dense et riche !



L'objectif de ce bilan est autant de regarder dans le rétroviseur de ces quatre dernières années scolaires, pour analyser l'activité syndicale déployée que de se projeter sur les 3 prochaines pour mieux construire celle à développer.

Sans fausse modestie ou tabou, il est aussi l'occasion de faire le point sur la santé du SNEP Morbihan, sa vitalité militante, ses formes de travail et d'en définir, là encore, les orientations à opérer pour que l'outil vive.

Avertissement : La très grande majorité de notre activité s'articule autour des problématiques de l'EPS et du Sport Scolaire mais nous n'oublions pas le travail mené académiquement et nationalement auprès et avec nos collègues de la Jeunesse et Sport ou du Supérieur. L'activité départementale n'existant quasiment pas sur ces questions, ce rapport d'activité en reste un peu muet.

⌚ L'action syndicale

Le SNEP-FSU Morbihan n'a de cesse de développer un syndicalisme au service de toute la profession, ancré sur le métier et la promotion de l'EPS et du Sport Scolaire.

La vie professionnelle s'est fortement complexifiée, à la fois dans l'acte éducatif face à des élèves aux caractéristiques hétérogènes mais aussi parce que le contexte politique est désormais celui des remises en cause permanentes de ce qu'est l'Ecole et de ce qui font l'Ecole. Le rythme et la teneur des réformes, chaque fois un peu plus libérales, provoque cette frénésie de modifications et de dégradations. Cela entraîne donc une actualité et une vie syndicale elle aussi plus complexe, plus frénétique ayant pour conséquence le sentiment chez ses militant.es d'être régulièrement « en retard », « submergé.es », ...

A cela s'ajoute les évolutions dans les modes de gestion de l'administration : le new management public entend, partout où il s'immisce, transformer les pratiques professionnelles, subtilisant la professionnalité de chacun.e au profit de multiples consignes à appliquer. Nos conditions d'exercice se dégradent : nombre de tâches croissantes (parfois inutiles), injonctions perpétuelles (parfois paradoxales), entraînant une perte de sens du métier, une remise en cause de l'expertise de chacun.e et au final une vulnérabilité allant parfois jusqu'à l'épuisement professionnel.

L'action n'est pas facile mais pourtant nous restons convaincus que l'outil syndical est plus que jamais le maillon essentiel dans le rapport aux collègues et entre collègues. Les temps d'échanges et de partages ont été fortement réduits (stages, réunions de travail UNSS, temps d'échanges institutionnels, ...) pour que l'individualisme prime. La suppression de presque toutes les CAPA participe de cela, isoler chacun face à l'administration et couper toutes possibilités de liens entre les acteurs du système.



Le SNEP-FSU Morbihan entend lutter contre ces fonctionnements et continuer à œuvrer pour informer et éclairer les problématiques du moment, agir et faire agir le plus grand nombre, pour lutter contre les décisions ou propositions jugées régressives.

En relation avec le niveau académique et national mais aussi la FSU Morbihan et les syndicats qui la composent, le SNEP-FSU Morbihan a mené et continuera de mener son activité sur plusieurs fronts :

⌚ Le dossier de l'EMPLOI (recrutement, postes, moyens d'enseignement)

Les suppressions de postes et de moyens étant la ligne politique qui a l'œuvre ces 4 dernières années, nous enregistrons un solde de -4 postes EPS depuis 2022 (15 suppressions/11 créations). Nous pouvons constater une augmentation importante du nombre d'Heures Supplémentaires et la multiplication des compléments de service. A cela s'ajoute la conséquence maintenant bien visible de la Loi de Transformation de la Fonction Publique avec un emploi très important de contractuel·les en lieu et place des titulaires.



Notre travail permanent au Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) et Groupe de Travail afférent, au sein de la délégation FSU, a permis d'amortir ce bilan négatif malgré tout.

Le travail d'échanges réguliers que nous menons avec les équipes EPS, permet le recueil d'informations et le soutien des demandes auprès des services départementaux ou académiques et donc de gagner des créations de postes ou d'annuler des suppressions, de rétablir des heures de forfaits UNSS ou de coordination.

➲ Des Installations Sportives qui méritent des rénovations

Cette question de nos salles de classe fait toujours preuve d'une activité soutenue du SNEP-FSU. Notre expertise en la matière, la publication du Gymnas'score breton (sept 2023) et le travail mené auprès du Conseil Départemental et Conseil Régional nous confère une écoute de la part des élus. Des points noirs existent toujours avec des dossiers de construction-rénovation qui patientent ! (Gymnases de Guéméné s/Scorff, d'Etel, de Lorient Colbert, piscines de Lorient, ...) quand de belles réalisations voient le jour (Sarzeau, St-Jean-Brévelay).



La Loi ELAN et le décret « tertiaire » du 23 juillet 2019 indiquent que les propriétaires doivent définir les actions destinées à respecter l'obligation de réduction des consommations énergétiques. Pour atteindre l'objectif fixé en 2030, 80 % des gymnases et des piscines doivent être rénovés. Tous les équipements antérieurs à l'an 2000 sont concernés.

Nous continuons de « pousser » l'Education Nationale (Recteur, Directeur Académique

et IA-IPR EPS) pour que des propositions de rénovations et/ou de constructions fonctionnelles soient défendues auprès des collectivités.

Valider l'idée qu'un préau sportif peut satisfaire à l'enseignement de l'EPS, amène le CD 56, par exemple, à proposer ce genre d'installations comme le kit de base de toutes rénovations sur le terrain (construction qui ne satisfait pas aux exigences de l'enseignement de l'EPS, bien évidemment).

➲ Un Sport Scolaire fragilisé



Union Nationale du Sport Scolaire

Originalité et richesse du système scolaire Français, le sport scolaire connaît régulièrement des attaques pour tenter d'en limiter ses moyens et en réduire le coût.

Nous constatons que les modifications de fonctionnement, forcés par la période sanitaire du Covid, ont fait évoluer les pratiques (valorisation du pôle santé/séentarité/bien-être) mais aussi les engagements de chacun·e (hors rencontre, la pratique le mercredi après-midi a bien diminué)

Un signe visible en est le nombre d'installations sportives perdu pour la pratique du

mercredi après-midi ici ou là. Ajouté à cela les errements financiers passés d'un directeur national de l'UNSS (depuis licencié par le ministère) et une augmentation générale des coûts de transport ont finalement écorné l'image du sport scolaire et mis en difficulté les finances des structures (UNSS Régionale, Départemental, District et AS sur le terrain).

Nous sommes toujours très vigilants aux projets UNSS (Académique, Départemental et District) et portons des propositions pour que ceux-ci gardent leur rapport aux APSA et aux rencontres dans leur sens propre, lorsque qu'un glissement s'opère, par moment, vers un pôle santé uniquement.

ORIENTATION 2026-2029

Nous prolongerons notre rôle d'information et d'explication des enjeux de la bataille de l'emploi et continuons de mettre en avant nos revendications : création de postes de titulaires, suppression des compléments de services, affectation prioritaire des TZR, diminution des affectations sur plusieurs établissements (TZR, stagiaires et contractuels), diminution du nombre d'heures supplémentaires, affectation des stagiaires sur le service du tuteur, prise en compte des forfaits UNSS dans la constitution des associations de BMP pour le positionnement des TZR et des Non Titulaires et une attention particulière sur les forfaits UNSS dans les petits établissements.

ORIENTATION 2026-2029

Faire vivre l'enquête Gymnase Score, montrer les insuffisances de certaines de nos salles de classes pour la réalisation de nos programmes d'EPS, multiplier les interventions des établissements en s'appuyant sur les dossiers réalisés par le SNEP-FSU (référentiels nationaux et dossiers départementaux) doivent être la continue bataille pour l'amélioration de nos conditions de travail. Au regard du vieillissement du patrimoine d'Installations Sportives et de l'évolution des besoins, le SNEP va prochainement engager une nouvelle enquête académique sur le sujet.

ORIENTATION 2026-2029

Nous continuerons de défendre un sport scolaire fort et attractif, s'appuyant sur un fonctionnement démocratique et assurant sa fonction sociale première de l'unique service public du sport dans notre pays au service de l'ensemble du public scolaire.

⌚ La santé des personnels et le travail en Formations Spécialisées en Santé Sécurité au Travail (F3SCT)



Le SNEP-FSU Morbihan prend part activement à toutes les instances de la F3SCT, GT, séance plénière ou visite d'établissements. Pour la 1ère fois, en 2025, deux gymnases (Etel et Colbert) ont été l'objet d'une visite de la F3SCT rendant un avis final (très négatif au demeurant) sur les conditions de travail des collègues d'EPS les utilisant.

Nous continuons de mesurer également l'ampleur des dégradations de nos conditions de travail (toutes disciplines confondues) à travers le traitement des fiches SST déposées par les personnels. Risques psycho-sociaux, mal-être au travail, conflit de valeurs et conflits interpersonnels (avec les parents ou la hiérarchie) sont en explosion partout.

ORIENTATION 2026-2029

Préoccupations inhérentes à notre métier et nos conditions d'exercice, le SNEP-FSU Morbihan continuera de demander l'instauration d'un suivi médical des personnels (médecine du travail), la mise en place de vraies politiques de prévention (risque musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux) et de porter toutes les revendications permettant une amélioration de nos conditions de travail.

⌚ L'animation des questions pédagogiques

Même si pour certain.e.s, le SNEP-FSU ne devrait pas se mêler de pédagogie pour ne rester que sur les questions corporatives de carrière et de mutation, c'est au contraire une fierté que d'investir ce dossier et d'affirmer qu'il en est de son devoir, au regard de l'état de la formation continue. Le SNEP-FSU Morbihan a fait le choix de rester un co-animateur de ces questions qui sont traitées au niveau académique depuis plusieurs années. Au vue de la pauvreté institutionnelle en termes de forma-



ORIENTATION 2026-2029

Animer ces questions, organiser des stages, des rencontres-débats, travailler le cœur du métier reste un vrai défi pour le SNEP-FSU Morbihan et demande un investissement important pour les militants, que nous continuerons de relever.

tion continue, des évolutions récentes et inquiétantes dans les programmes et les certifications en EPS mais aussi le manque d'espaces de discussion et de débats, il revient au SNEP-FSU d'assumer cette fonction et d'offrir à la profession la possibilité de garder la main sur le métier. En témoigne le nombre de collègues fréquentant toutes les initiatives syndicales du genre (stage départementaux APSA, Journées de l'EPS, colloques pédagogiques nationaux). Ces quatre dernières années ont vu la participation de 100 collègues du département à ces initiatives.

⌚ L'information et l'outillage régulier

Informier la profession, éclairer les problématiques, donner des cadres et outils de compréhension est un enjeu primordial. Mais la multitude des dossiers et la célérité avec laquelle ils sont traités rend notre tâche ardue. Essayant de gérer au mieux l'articulation entre les différents canaux d'information (publications papier, mail, lettre d'infos, réseaux sociaux, sites internet) et les différents niveaux d'émission de ces dernières (national, académique, local), nous nous attachons à l'envoi de courriels d'information et de lettre d'infos. Le groupe WhatsApp Adhérent-e-s, initié en 2021, nous permettant des échanges courts et rapides semble faire l'unanimité et fonctionne bien.

ORIENTATION 2026-2029

Solliciter des informations des établissements, informer, analyser, expliquer l'actualité, restera un axe important de notre activité syndicale et de façon la plus régulière possible en utilisant tous les canaux d'information à notre disposition.

⌚ Les questions de carrière et la défense des collègues

Même si beaucoup du travail dit « corpo » se mène au niveau académique, le SNEP-FSU Morbihan reste un acteur local important pour toute la profession. Depuis la suppression des CAPA, chacun·e est désormais isolé·e face à l'administration et coupé·e de toutes possibilités de compréhension des opérations de carrière (avancement, promotion, mutation), entraînant questionnement, doutes voire suspicions pour certain·es sur les opérations du rectorat. L'expertise du SNEP-FSU et le partage d'informations au sein de la communauté EPS (les points de mutations entre autre !) lui permettent d'être toujours en capacité d'éclairer les opérations d'avancement, de promotions et de mutation. Il s'agit d'une activité importante en termes d'heures passées (explication, aide au recours, contact avec le rectorat sur les situations individuelles) mais surtout de maintien du lien professionnel entre nous tou·te·s.



De plus, une forte augmentation des collègues confronté·es à des difficultés professionnelles, mis en cause individuellement (élèves, parents), conflit avec leur chef d'établissement, ... est constatée. Le SNEP-FSU œuvre immédiatement lorsqu'il est sollicité (interventions auprès des IA-IPR EPS et/ou de l'administration, mise en relation avec notre service juridique national), afin d'apporter les réponses appropriées à chaque situation.

ORIENTATION 2026-2029

Développer une solidarité professionnelle lorsqu'il y a problème, vous inviter à nous contacter pour faire respecter vos droits seront toujours nos lignes directrices.

⌚ La formation dite « syndicale »

Depuis 4 ans, le SNEP-FSU Morbihan ne propose plus de stages départementaux et a fait le choix de rester un co-animateur des stages de formation syndicale, organisés au niveau académique.

Programmés sur différentes thématiques professionnelles, ces stages reçoivent toujours un écho important dans la profession et permettent de donner des outils pour agir dans l'établissement à ceux et celles qui y participent.



ORIENTATION 2026-2029

Le SNEP-FSU prolongera sa programmation de stages sur des thématiques diverses. Véritable lieu de prises de distances, d'échanges et de partages d'informations, d'éclairages, d'arguments, de contenus disciplinaires ou de pratiques professionnelles, il faut que la profession investisse ces espaces et cesse de s'autocensurer constraint par une certaine pression institutionnelle et la culpabilité à ne pas être en classe devant ses élèves.

⌚ Le fonctionnement interne du SNEP-FSU Morbihan et le besoin de se régénérer

Le SNEP-FSU est un outil professionnel au service des enseignants et de la discipline mais il n'est pas animé par des collectifs de professionnel·les. Même si quelques heures de décharges permettent à plusieurs militan·tes de dégager une partie de leurs heures de travail au bénéfice du syndicat, chacun·es reste engagé·e dans son propre établissement scolaire. Le fonctionnement s'apparente donc plutôt à du bénévolat et comme dans les autres types d'engagement associatif ailleurs, nous observons des difficultés à augmenter la taille du collectif. Le collectif départemental repose sur un fonctionnement démocratique avec la

tenue de réunions (environ 3 ou 4 par an depuis quelques années), des échanges réguliers et des décisions prises à l'issue d'un regard croisé entre ce que « ressent » la profession et l'analyse interne du SNEP-FSU au regard des mandats établis nationalement. Nos discussions sont donc forcément intéressantes pour qui veut partager son opinion sur notre vie professionnelle et elles se font toujours dans le respect des points de vue de chacun avant toute décision d'orientation éventuelle à prendre.

ORIENTATION 2026-2029

Augmenter le taux d'adhésion (sur les 4 dernières années, en moyenne 105 adhérent·es sur 280 collègues, 37,5%) en faisant attention au taux d'actifs qui s'érode malgré tout puisque nous comptons plus de 20 retraité·es adhérent·es régulièrement. Faire vivre un collectif militant le plus large possible, tel est l'enjeu pour conserver un outil syndical fort.

Contrairement à ce qui est parfois imaginé, militer au SNEP-FSU ne veut pas dire être d'accord sur tout ou penser pareil. C'est de la diversité que le débat s'enrichit, l'activité syndicale est basée sur ce principe.

En conclusion

Elargir le nombre d'acteurs et actrices qui se mêlent des questions relevant de l'EPS, du Sport Scolaire, du sport, de l'Ecole, donc de nos métiers est une nécessité. Venir échanger, participer aux stages, aux actions, se syndiquer au SNEP-FSU est une garantie de pouvoir comprendre les évolutions de notre environnement, de nos missions, de tout ce qui tourne autour de la planète EPS. Et, en cette période de morosité et de découragement, c'est en regardant l'histoire de l'EPS depuis plus de trente ans, que chacun peut mesurer « l'atout SNEP ».



Il appartiendra au prochain collectif élu de renforcer cette orientation à la lumière d'expériences et de vécus nouveaux, et avec toujours cette idée que ce qui ne se gagne pas tous les jours se perd peu à peu et l'EPS de demain est liée au travail et aux engagements d'aujourd'hui.

Le Bureau Départemental sortant

Rapport financier 2020-2025 du SNEP-FSU 56

SNEP 56 -BILAN DEPARTEMENTAL DE 2021 A 2025

RECETTES					
	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
COTISATIONS DES ADHERENTS	21 452,00 €	18 733,60 €	19 866,56 €	21 691,55 €	24 048,93 €
DONS	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	21 452,00 €	18 733,60 €	19 866,56 €	21 691,55 €	24 048,93 €

DEPENSES					
	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
COTISATIONS (parts nationales, et académiques)	19 577,20 €	17 551,60 €	18 093,06 €	18 532,64 €	21 589,60 €
COTISATIONS AUTRES (FSU départementale...)	203,13 €	199,47 €	179,34 €	183,00 €	190,32 €
ACTIVITE	316,67 €	366,90 €	935,05 €	2 216,84 €	684,10 €
FONCTIONNEMENT	991,77 €	186,88 €	120,36 €	398,78 €	153,48 €
DONS			1 000,00 €		
TOTAL	21 088,77 €	18 304,85 €	20 327,81 €	21 331,26 €	22 617,50 €

BILAN D'EXERCICE	363,23 €	428,75 €	-461,25 €	360,29 €	1 431,43 €
-------------------------	-----------------	-----------------	------------------	-----------------	-------------------

Nombre de syndiqué·es	109	98	101	103	113
-----------------------	-----	----	-----	-----	-----

BILAN

Sur ces 5 années la stabilité du nombre de syndiqué·es permet de maintenir notre activité syndicale. On constate un bilan négatif en 22-23 lié à une aide allouée au SNEP-FSU National pour pallier à l'inflation des coûts de fonctionnement, étant donné notre assise financière confortable. L'année 24-25 montre une augmentation du bilan qui est liée à une hausse du nombre de syndiqué·es et au fait que l'activité syndicale s'est recentré au niveau académique pour plus d'efficacité. Il faudra accompagner cette évolution en abondant financièrement l'académie pour permettre que l'activité continue à rayonner sur notre département. Toute l'activité syndicale n'est possible que grâce aux cotisations syndicales, elles seules permettent l'activité menée au SNEP-FSU. L'adhésion est donc primordiale pour permettre de poursuivre la défense de notre discipline, de nos métiers, de nos personnels. La force du SNEP-FSU 56 l'est par son nombre de syndiqué·es.

Election du Bureau Départemental

Liste présentée par le Bureau départemental sortant

1. LEROY Olivier, Col de Tréfaven LORIENT
2. BIOTTEAU Frédéric, Lyc C. de Gaulle VANNES
3. GILET Anne, Retraitée
4. GONTIER Armel, Col Curie HENNEBONT
5. LEROY Nicolas, Col C. de Gaulle PLOEMEUR
6. LE RHEUN Gaël, Col P. Langevin HENNEBONT
7. MOUTON Fanny, Col de Tréfaven, LORIENT
8. ROBIN-LERAS Charlie, Legta Le Gros Chêne PONTIVY

Vous trouverez ci-contre la liste de candidats pour notre département. Nous vous invitons à vous exprimer POUR la liste présentée.



Certain.e.s camarades ont fait valoir leur droit à la retraite et/ou décidé de ne pas se représenter pour le prochain mandat et/ou de changer de trajectoire professionnelle. Nous tenons à les remercier sincèrement et chaleureusement pour leur engagement dans la défense de notre discipline et des collègues : **Julio DE ALMEIDA, Olivier DESRE**.